



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 83677

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les conséquences de la fusion du Conseil national de l'emploi (ex Comité supérieur de l'emploi) (CNE) avec le conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV), décidée par le CIMAP du 2 avril 2013.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83677

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4945

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)